

Édito

Les 13 centres sociaux et 5 espaces de vie sociale du territoire animent la vie sociale au cœur des territoires du Nouveau Rhône. Ces structures pilotées par et pour les habitants conduisent des projets sociaux de territoire en s'appuyant sur une approche globale et pluridisciplinaire, des méthodes d'éducation populaire, un accueil inconditionnel, une écoute active des besoins et une dynamique de coopération entre acteurs locaux.

Ces projets d'utilité sociale visent différentes échelles de transformation :

→ pour les habitants : tisser du lien social et des solidarités, rompre l'isolement ; prévenir et réduire les exclusions et les discriminations ; développer les liens familiaux, accompagner l'émancipation des enfants et des jeunes, soutenir la parentalité ; assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.

→ pour les territoires : renforcer la cohésion sociale, le vivre ensemble, les continuités éducatives locales, développer et porter des services adaptés aux besoins des habitants.

→ pour la société : participer à la transition écologique et numérique, développer l'engagement citoyen, contribuer à faire vivre la démocratie locale.

En 2025 de nouveau, l'observatoire SENACS démontre combien les centres sociaux et EVS sont des acteurs essentiels de notre société et des appuis de différentes politiques publiques : petite enfance, enfance-jeunesse, accès aux droits, réussite éducative, parentalité, insertion, cohésion sociale, bien vieillir...

Caf du Rhône &
 Fédération des centres sociaux du Rhône
 et de la Métropole de Lyon



Sommaire

Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques locales	3
Les structures d'animation de la vie sociale	4
Portrait des structures de l'animation de la vie sociale (AVS)	5
Les habitants, une priorité Des actions au plus près des enjeux	6
Ancrage territorial Faire réseau sur les territoires	7
Ressources financières	8
S'adapter face aux contraintes économiques	9
Renouvellement du projet social	10
Fiche Nationale	11

Légende :

- Données des centres sociaux
- Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Laurent Sanson, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Pierre Leray, Yann Castanier et Yves Nivot.

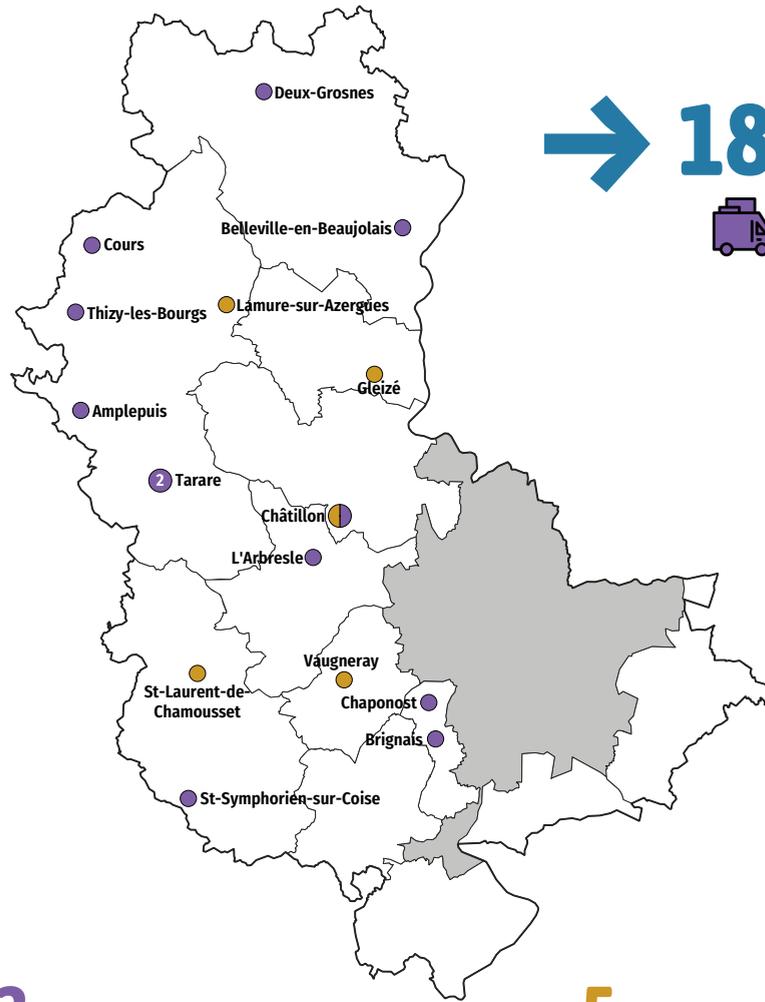
Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques locales

Les centres sociaux et les EVS sont des lieux d'accueil, de rencontre et de co-construction au cœur des territoires. Ils reposent sur des valeurs essentielles : solidarité, citoyenneté, émancipation collective.



Les structures d'animation de la vie sociale

- Centre social
- Espace de vie sociale



→ **18** structures au total dans le Rhône
dont 1 centre social itinérant / Gens du voyage

13 centres sociaux agréés par la Caf
→ 11 ont répondu à l'enquête

5 espaces de vie sociale agréés par la Caf
→ 5 ont répondu à l'enquête

Territoire d'intervention :

50% à dominante urbaine  **50%** à dominante rurale

→ 17% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

Territoire d'intervention :

20% à dominante urbaine  **80%** à dominante rurale

→ 20% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

Portrait des structures de l'animation de la vie sociale (AVS)

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Les centres sociaux

15 410 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2024

Mode de gestion : **100%** en gestion associative

Budget moyen : **1 080 000 €**



Bénévoles et salariés :
159 bénévoles de pilotage
573 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)

570 salariés → soit **201** ETP



51 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne par centre social
→ dont **31 heures** d'ouverture de l'accueil

Les espaces de vie sociale

2 810 habitants touchés par les actions des EVS en 2024

Mode de gestion : **80%** en gestion associative
20% autre

Budget moyen : **76 300 €**



Bénévoles et salariés :
39 bénévoles de pilotage
57 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)

10 salariés → soit **6** ETP



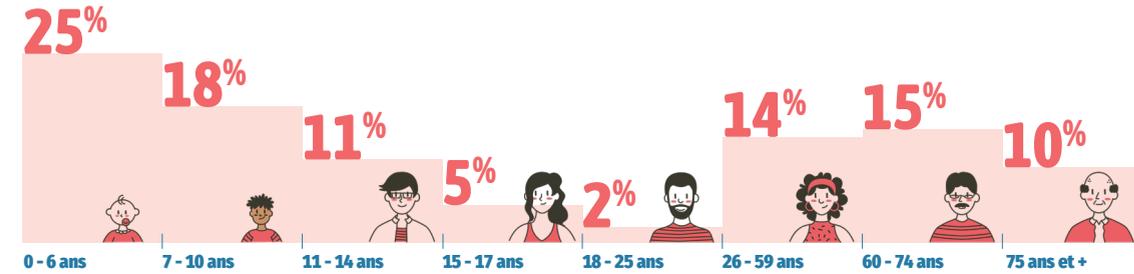
34 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne par EVS
→ dont **25 heures** d'ouverture de l'accueil

Les habitants, une priorité

Les actions et les projets des centres sociaux et espaces de vie sociale sont tout entiers tournés vers les habitants de leur territoire. Ils adaptent leur offre au profil des habitants et à leurs besoins, en s'efforçant de toucher toutes les tranches d'âge et en appliquant une démarche d'aller-vers.

Des actions pour tous les âges

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement



Toucher la population du territoire en développant l'aller-vers

100%

des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.

11,9 heures

réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne)

→ soit **7 669** habitants concernés au total

→ Ces actions peuvent prendre la forme d'événements locaux, d'animation de rue ou chez un partenaire, d'animation de débats dans l'espace public ou encore de porte-à-porte.

Des actions au plus près des enjeux

Les actions des structures répondent aux enjeux sociaux identifiés localement et aux besoins exprimés par les habitants. Si les thématiques d'intervention sont assez semblables, la spécificité de chaque structure réside dans la mise en œuvre des actions, selon des modalités propres à chaque contexte local. Et toujours en concertation entre professionnels, bénévoles et habitants.

Des thématiques et des besoins partagés :

→ actions menées par +80% des structures

- Accès aux soins / Prévention santé
- Accès aux droits
- Accès aux loisirs
- Lutte contre l'isolement
- Parentalité
- Citoyenneté et cohésion sociale

Des thématiques et des besoins spécifiques à certains territoires :

→ en % de structures concernées



Ancrage territorial

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans des enjeux locaux. Ils contribuent ainsi à soutenir la vie locale, notamment associative. Ils favorisent des initiatives d'habitants et, en cohérence avec un diagnostic de besoins co-construit avec les habitants et les partenaires, ils animent la vie locale.

Soutenir et animer la vie locale

127

initiatives d'habitants ou collectifs d'habitants soutenus.



70

associations accueillies par les centres sociaux.



→ **246** habitants impliqués

→ dont **31%** pour une fonction ressources ou partenariat

219

événements locaux portés ou accompagnés par les structures.



1

association née d'un accompagnement d'un centre social en 2024.



Faire réseau sur les territoires

Le réseau institutionnel, associatif ou économique permet de consolider des partenariats sources de dynamisme d'action et de projet dans les centres sociaux et EVS.



94% de structures impliquées dans des contrats ou projets liés aux **politiques locales**.



94% impliquées dans une **CTG** (convention territoriale globale).



44% impliquées dans un **PEDT** (projet éducatif territorial).



56% animent des **dynamiques partenariales** sur leur territoire.



38% animent des **réseaux** d'acteurs associatifs, entreprises, ESS.



13% animent des **dispositifs** ou des **politiques locales**.



19% animent des **réseaux hybrides** intégrant des habitants, des élus ou des professionnels.



94% **co-portent** des actions ou des projets avec d'autres structures du territoire.

→ dont **53%** au moins 1 fois par trimestre

Ressources financières

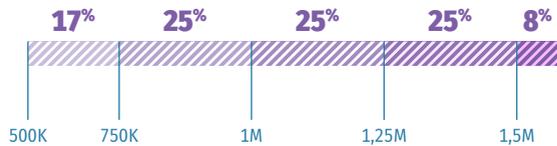
Les structures d'animation de la vie sociale équilibrent leur budget en combinant différents financements de partenaires, en priorité la Caf, des collectivités locales et l'État. La participation des usagers est cependant conséquente.

Les centres sociaux

→ budget global

12 959 000 € → 1 080 000 €
de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget :



72% part du budget
des centres sociaux consacrée
à la masse salariale (moyenne)

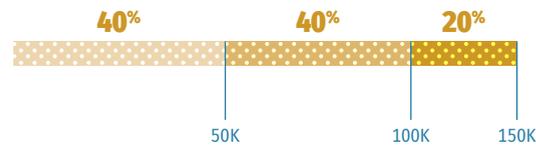


Les espaces de vie sociale

→ budget global

382 000 € → 76 300 €
de budget moyen

Répartition des EVS par budget :



65% part du budget
des EVS consacrée
à la masse salariale (moyenne)



Répartition des financements

↓ Centres sociaux

Source	Centres sociaux (%)	Espaces de vie sociale (%)
Caf	45,8%	39,7%
Commune	27,1%	15,4%
Intercommunalité	2,6%	18,4%
Conseil départemental	0,7%	1,9%
Conseil régional	0,1%	-
État	1,3%	9,8%
Usagers	16,1%	3,4%
Autres partenaires	2,2%	6,9%
Autres produits	4,1%	4,5%

S'adapter face aux contraintes économiques

Dans un contexte économique tendu, de nombreuses structures doivent composer avec une diminution des financements et une hausse des contraintes budgétaires. Ces tensions impactent leur capacité d'action et les obligent à repenser leurs modes d'organisation, leurs partenariats et leurs priorités. Elles témoignent aussi de la capacité d'adaptation des structures, qui cherchent à maintenir leur engagement auprès des habitants.

Les conséquences sur l'organisation interne



de structures ont modifié
leur organisation interne
pour des raisons de
moyens (financiers
ou RH) en 2024.

25%

25% → Réaffectation interne
de personnels

50% → Non renouvellement de CDD
ou de départ

50% → Appel à des ressources
bénévoles (sur des tâches
habituellement effectuées
par un.e salarié.e)

0 → Licenciement, recrutement
sur des **contrats courts**, appel
à des **prestations externes**,
mutualisations.

Les conséquences sur les activités



des structures ont modifié
leur activité pour des
raisons de moyens
(financiers ou RH).

25%

75% → Répercussion sur les tarifs
aux adhérents

25% → Reprise d'un secteur par
la collectivité ou un autre
partenaire

0 → Fermeture estivale ou
pendant des vacances,
réduction d'une activité, **arrêt**
d'une activité ou d'un secteur,
réduction du périmètre des
actions, **mutualisation** de
moyens, **redéfinition des**
priorités sur les relations
partenariales.

Renouvellement du projet social

Le renouvellement du projet social est une opportunité pour les structures d'impulser une dynamique de co-construction où les habitants, les bénévoles, les acteurs et les institutions s'engagent ensemble dans un projet partagé. Évaluer l'action précédemment menée, recueillir les besoins et attentes futurs et co-construire le projet sont autant d'étapes qui permettent aux structures d'aboutir à un projet réellement partagé entre habitants et professionnels.

6

structures ont renouvelé leur projet social depuis début 2023

6

associations locales associées en moyenne par les structures

113

habitants concernés (consultés ou associés) en moyenne par les structures



Un parcours habitants formalisé

Les centres sociaux et les EVS adoptent une approche globale et transversale des habitants et des familles dans toutes leurs composantes : Ils accompagnent leurs parcours en prenant en compte la diversité des trajectoires individuelles et familiales, en proposant un accompagnement adapté aux évolutions de la vie et en favorisant les espaces d'apprentissage et d'implication individuelle et collective en faveur du bien commun.

50%

des structures ont adopté la notion de parcours habitants dans leur projet social.



Porte d'entrée des bénévoles dans la structure :

27%

via des services **individuels**

36%

via des actions **collectives**

37%

démarche active par envie de s'engager

ZOOM

Le projet social et le parcours habitants racontés par les structures



« Le renouvellement de projet social nous a apporté un éclairage nouveau sur certains projets existants, avec un impact direct sur l'évolution des actions de terrain, et aussi l'impulsion de la création d'un espace de vie sociale. »

→ **Centre social « Cap générations », Châtillon**



« Le renouvellement a permis d'établir une feuille de route en lien avec les besoins du territoire, et de repositionner le centre social comme un acteur majeur sur le territoire. »

→ **Centre social de Cours**



« Nous avons rencontré lors d'un "aller-vers" sur le marché une dame âgée, récemment arrivée sur le territoire. Elle est d'abord venue pour notre petit marché solidaire, puis s'est engagée petit à petit dans nos ateliers d'écriture, de lecture, a proposé des repas partagés et même un groupe de marche lente. Deux ans plus tard, elle est élue au conseil d'administration du centre. C'est ça, pour moi, un parcours de pouvoir d'agir : prendre confiance, être soutenue, proposer, coconstruire. Et nous, notre rôle, c'est de rendre cela possible. »

→ **Centre social l'Archipel, Saint-Symphorien-sur-Coise**

Fiche nationale

ENQUÊTE 2025 - DONNÉES 2024

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale



2 405 centres sociaux



1 775 espaces de vie sociale

77% à dominante **urbaine**



23% à dominante **rurale**

43% à dominante **urbaine**



57% à dominante **rurale**

6,1 millions

d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 650 bénévoles dans les instances de pilotage

62 970 salariés



106 850 bénévoles d'activités

12,5 ETP en moyenne par structure

2,1 millions

d'habitants touchés par l'action des EVS

16 550 bénévoles dans les instances de pilotage

9 540 salariés



62 350 bénévoles d'activités

2,7 ETP en moyenne par structure



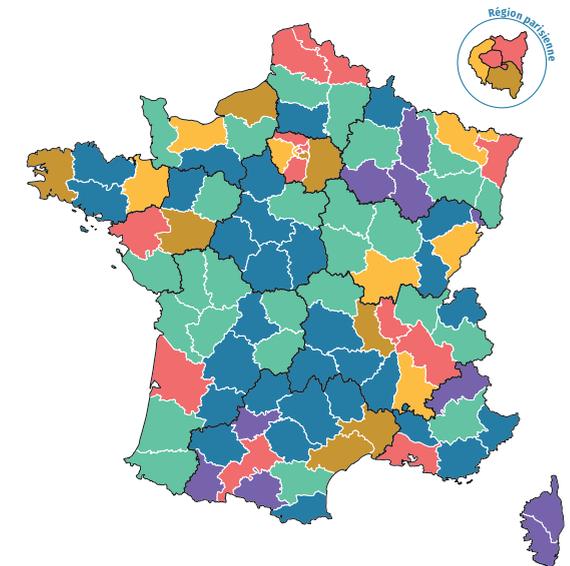
729 400€ budget moyen



131 800€ budget moyen

Densité de répartition des structures

- Moins de 15 structures
- De 15 à 29 structures
- De 30 à 44 structures
- De 45 à 59 structures
- De 60 à 74 structures
- 75 structures et plus



COORDINATION DÉPARTEMENTALE**Caisse d'allocations familiales du Rhône**

Coordinatrice Animation de la vie sociale → *Gaëlle Buisset*
 gaelle.buisset@caf69.caf.fr

Fédération des centres sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon

Cheffe de projet, communication & plaidoyer → *Agnès François*
 agnes.francois@centres-sociaux-rhone.com

Union régionale des centres sociaux Auvergne-Rhône-Alpes

Délégué Adjoint → *Mathias Castillo*

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF

→ *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couët*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France –

FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône

→ *Élisabeth Caron et Gaëlle Buisset*

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux –

AURACS → *Fabrice Gout*

Coordinateur national → *Alexis Gruyer*

Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*

Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard*

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :

→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page

Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS



PROJET → édition 2025



Système d'Échanges National des Centres Sociaux



→ www.senacs.fr